

# Rapport d'évaluation

## **Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)**

### **du Cégep de Lévis-Lauzon**

*Mars 2004*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

**Québec** 

## **Introduction**

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Lévis-Lauzon a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

## **Les indicateurs de réussite**

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

### **La réussite des cours en première session**

Les indicateurs du taux global de réussite des cours pour les années touchées par le plan de réussite sont relativement stables par rapport aux années de référence. Le Collège a atteint la cible qu'il s'était donnée pour 2001 et a presque atteint celle de 2002. En les fixant, le Collège visait à consolider le niveau de réussite auquel il était parvenu en 1999 puis à l'augmenter progressivement.

Pour ce qui est des taux ventilés, le Collège enregistre une nette progression des taux « *fort et maximal* » et une légère diminution des taux « *faible et moyen* ».

### **La réinscription au troisième trimestre**

Le taux de réinscription au troisième trimestre est resté sensiblement le même pour les cohortes des années 2000 et 2001 par rapport aux taux des cohortes des années de référence, soit autour de 84 %, permettant ainsi au Collège de dépasser largement la cible qu'il avait fixée à quelque 72 %.

Les indicateurs touchant la réinscription dans les programmes ciblés démontrent que certains programmes dont *Techniques administratives* et *Soins infirmiers* progressent de façon significative. Ces taux sont d'ailleurs supérieurs à ceux de l'ensemble du réseau public pour les mêmes programmes. On constate cependant une légère baisse en *Sciences humaines*. Le Collège se dit préoccupé par les taux de réinscription au programme d'*Électrotechnique* qui accusent un recul pour les cohortes des années 2000 et 2001. Il a tenté d'y apporter des correctifs dont la révision de la séquence des cours, des interventions des aides pédagogiques individuels et des conseillers d'orientation. Cependant, les résultats n'ont pas été probants. L'équipe départementale travaille actuellement à la mise en œuvre d'un nouveau programme afin d'apporter une réponse nouvelle et créative.

### **La diplomation**

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Cependant, on peut constater que les indicateurs de diplomation en durée prévue sont restés relativement stables malgré une baisse au secteur préuniversitaire. On note que les résultats relatifs à la diplomation deux ans après la durée prévue augmentent de façon significative pour tous les secteurs et qu'ils se situent au-dessus de ceux de l'ensemble du réseau, ceci tout particulièrement pour le secteur *Accueil et intégration*. Les résultats enregistrés pour le taux pondéré de diplomation sont également satisfaisants

puisque le Collège y maintient un écart positif pour les secteurs préuniversitaire et technique.

### **Appréciation des résultats obtenus**

Le Collège estime que les résultats qu'il obtient se comparent à ceux de l'ensemble du réseau et ce, ajoute-t-il, malgré les dossiers scolaires des nouveaux inscrits un peu plus faibles et une clientèle majoritairement inscrite dans les secteurs techniques.

Pour sa part, la Commission observe que les résultats du Collège sont relativement stables, que peu de taux connaissent une régression et que d'autres sont en progression. C'est le cas notamment du taux pondéré de diplomation.

Les cibles déterminées par le Cégep de Lévis-Lauzon ont été atteintes quoique celles-ci visaient parfois le maintien de taux déjà obtenus dans le passé. À cet égard, la Commission invite le Collège à chercher à augmenter ses taux de diplomation au cours de son prochain plan de réussite.

### **La mise en œuvre**

Le Cégep de Lévis-Lauzon a mis en œuvre la majorité des mesures prévues à son plan. Le Collège avait fixé vingt objectifs d'action reliés à la réussite, ils ont tous été atteints du moins, partiellement. Le Collège a dressé à chaque année un bilan de ses actions et les constats qui y ont été faits ont été réinvestis au fil des ans dans la planification de l'année suivante. C'est dans ce contexte que les paramètres de l'action du Collège en matière de réussite, souligne-t-il, se sont précisés d'une année à l'autre. Le bilan déposé contient peu d'analyse des situations problématiques.

Selon les constats généraux du Collège, les forces de la mise en œuvre résident dans la préoccupation de l'ensemble du milieu à la réussite des étudiants, les différents intervenants cherchant à apporter leur contribution. Pour le prochain plan, le Collège désirerait, de façon générale, développer une plus grande synergie entre les acteurs afin d'accroître la concertation interdépartementale et interprofessionnelle. À titre d'exemple, le Collège souligne qu'il importe de trouver des moyens qui favoriseront la diffusion des résultats obtenus au sein de la communauté.

La Commission note que la plupart des actions ont été entreprises, que le Collège assure un suivi serré du plan de réussite et qu'il se soucie de la réussite des étudiants.

## **L'efficacité des mesures**

Le Collège considère que la mise en place du plan de réussite a contribué à renforcer la préoccupation déjà implantée de la réussite au Cégep de Lévis-Lauzon. Il lui est difficile de cerner l'effet des mesures sur la réussite, mais il estime que certaines d'entre elles ont eu des répercussions positives. Ainsi, considère-t-il que les contrats découlant de l'application du règlement portant sur la réussite ont eu des retombées positives puisque 70 % des étudiants soumis à cette mesure ont obtenu au moins la moitié des unités associées aux cours auxquels ils étaient inscrits. En ce qui concerne les mesures touchant la réinscription et la diplomation, le Collège évalue que les activités préparées par les aides pédagogiques et les conseillers d'orientation de concert avec les enseignants ont donné de bons résultats. Par exemple, les statistiques produites par les conseillers d'orientation montrent que les étudiants qui les consultent avant de changer de programme sont moins portés à changer une seconde fois de programme. Les tournées de classes, les journées carrières, les visites dans différentes universités ou milieux d'emplois, les kiosques d'information sont également des activités que le Cégep juge efficaces pour augmenter la rétention ou la diplomation. Le Collège souligne l'apport important des enseignants à toutes ces mesures d'aide à la réussite. Ainsi, la disponibilité des enseignants est-elle grandement appréciée des étudiants, telle qu'en témoigne une enquête menée par le Cégep.

Le Collège se dit satisfait des résultats atteints, le plus important étant probablement la contribution au renforcement de la préoccupation de la réussite.

Pour sa part, la Commission considère que le Cégep de Lévis-Lauzon dresse un portrait sommaire mais complet de l'ensemble des mesures. Le Collège présente dans son analyse des données qui permettent de constater que les étudiants ont évalué positivement l'efficacité des centres d'aide, le tutorat par les pairs, les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques. Cependant, certaines de ces données datent de 1998. La Commission invite le Collège, tel que celui-ci l'envisage, à créer des outils de diagnostic des besoins et des outils d'évaluation des activités.

Pour son prochain plan, le Collège devrait faire une analyse plus fine de l'efficacité des mesures. Il faudrait également qu'il se soucie de la fragilité de certains taux pour y apporter des mesures visant à les rehausser.

## **Conclusion**

Les indicateurs issus du plan de réussite démontrent que ses résultats sont, de façon générale, stables et que le Collège atteint les cibles fixées. La plupart des mesures envisagées ont été effectivement mises en place et le Collège s'en déclare satisfait, ces actions s'inscrivant dans un environnement qui a pour objectif la réussite.

Dans son prochain plan, il y aurait lieu d'être vigilant sur la fragilité de certains taux. La Commission propose au Collège d'y apporter certaines modifications afin que les résultats visés soient revus à la hausse. Elle invite également le Collège à se doter de moyens pour évaluer les besoins et les activités reliés à la réussite.

La Commission note aussi que le Collège avait prévu dans son plan de réussite des mesures touchant le soutien des élèves à risque, actions permettant, notamment, la rencontre d'élèves et de professeurs. Ces actions ont été réalisées mais n'ont pas été évaluées par le Collège. Il eût été éclairant que cette évaluation soit faite compte tenu de l'importance des relations maître-élève dans la réussite éducative. La Commission encourage le Collège à poursuivre dans ce sens lors de son prochain plan.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Esther Boyer, agente de recherche